

MAI / 2026



L'UNSA-FERROVAIRE DEBLOQUE LA SITUATION ET OBTIENT DES GARANTIES

MACROCOS

L'UNSA-Ferroviaire a engagé un dialogue ferme avec la direction. Notre action a permis d'obtenir des nouveaux droits et de sécuriser des points clés pour votre avenir.



CE QUE L'UNSA A NEGOCIÉ POUR VOUS (ACTION NATIONALE)

1. **Managers** : Extension de la prime de 1 000 € à l'encadrement pour soutenir les équipes.
2. **Pouvoir d'achat** : Ouverture de la voie pour la majoration de la prime de travail et confirmation de son cumul avec la prime de déménagement de site.
3. **Quotidien** : Accès garanti à tous les restaurants d'entreprise de Saint-Denis au tarif cheminot.
4. **Trajets** : Imposition du calcul le plus avantageux (Taux B) incluant les correspondances.
5. **Après** : Retour d'expérience avec bilan obligatoire à six mois pour ajuster le dispositif selon vos retours.

**COMPTEZ SUR VOS
REPRÉSENTANTS UNSA POUR
FAIRE RESPECTER CES
ENGAGEMENTS**

LE DÉTAIL DE NOS ACQUIS !

- **Managers :**

L'UNSA fait reconnaître l'implication et le rôle des managers. Parce que les managers sont essentiels en période de transition (2x8, 3x8), l'UNSA a obtenu l'extension à leur profit de la prime de déménagement du site de 1 000 €. Versée en deux fois, elle vise à garantir leur pleine disponibilité pour soutenir les agents durant cette phase critique.

- **Rémunération :**

L'UNSA lève les verrous. Sur la prime de travail à la main des DET, l'UNSA a obtenu que l'option d'une majoration puisse être mise en œuvre pour compenser les aléas de production. Surtout, nous avons fait tomber les inquiétudes : il est désormais acquis que cette majoration sera cumulable avec la prime de déménagement de site. L'UNSA veillera à ce que cette mesure soit appliquée pour refléter réellement les désagréments du terrain.

- **Temps de parcours :**

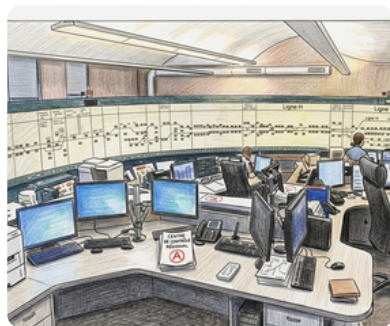
L'UNSA impose l'option gagnante. Le nouveau calcul intégrera explicitement les temps de correspondance et retiendra systématiquement l'option la plus avantageuse pour vous. L'UNSA vous accompagnera individuellement lors des rendez-vous RH pour garantir l'application stricte de cet accord et défendre vos intérêts au cas par cas.

- **Quotidien :**

Nous avons sécurisé l'accès à l'ensemble des restaurants d'entreprise SNCF de Saint-Denis au tarif cheminot via le pass Carmillon.

- **Après :**

L'UNSA a rendu impératif un bilan à six mois. Ce ne sera pas une simple formalité : nous exigerons des actions correctives réelles sur l'aménagement des postes, basées sur vos retours terrains.



PROCHAINES ÉTAPES : VIGILANCE ET MOBILISATION

Ces accords de principe sont une victoire du dialogue social mené par l'UNSA, mais ils doivent maintenant se traduire dans les faits. Nous serons particulièrement attentifs lors de la mise en œuvre concrète et du bilan semestriel.